

Compte-rendu presse du Conseil communautaire du 2 juin 2010, à Saulzet

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT PARTENAIRE DU PARC DE LA PALEONTOLOGIE

Les délégués de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat se sont réunis sous la présidence de Louis HUGUET à la salle polyvalente de Saulzet.

Les questions à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1) **. Approbation de la mise en œuvre d'un programme pilote de valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel :** Le conseil communautaire a décidé de soutenir le programme pilote de valorisation de Patrimoine Culturel Immatériel « Cultures Populaires et Trésors Humains Vivants » à l'échelle du territoire communautaire.

- 2) **)-Projet de Centre de la Paléontologie : Participation financière de la Communauté de Communes.** Le Conseil général de l'Allier a décidé de relancer son projet de parc de paléontologie sur Gannat, projet dont le montant a été estimé à 4 000 000 d'euros. Il a donc demandé à la Communauté de Communes de Gannat si celle-ci souhaitait y participer financièrement. Les élus de la Communauté de communes ont décidé de s'engager à hauteur de 250 000 euros.(tout comme l'a fait la commune de Gannat). Par contre la communauté de communes demande au département de verser cette somme en trois fois sur les exercices 2011, 2012 et 2013.

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.